

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉCONOMIE ET ENTREPRISE

Suivi de gestion de l'entreprise

Les + OBJECTIFS

- Apporter aux agriculteurs et viticulteurs une analyse approfondie des résultats économiques de leur entreprise.
- Rechercher avec eux les moyens d'améliorer ces résultats.
- Leur fournir des repères en leur permettant de comparer leurs chiffres à des moyennes régionales (analyse de groupe).
- Assurer un suivi de gestion, et dans ce cadre, leur proposer une aide à la prise de décision à toutes les étapes de la vie de l'entreprise : investissement, projet de développement, adaptation aux évolutions fiscales, sociales et réglementaires, transmission-succession, installation, création et modification de société...

Pour QUI ?

→ Tous les agriculteurs et viticulteurs.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- Dépouillement et retraitement analytique de la comptabilité.
- Calcul des marges, des revenus, des coûts de production et des prix de revient.
- Chiffrage des projets d'investissements et réalisation d'études prévisionnelles en fonction des besoins.
- Remise de référentiels technico-économiques.
- Participation aux réflexions préalables de transmission du patrimoine, de succession, d'installation, de création de société.



Pour la viticulture, en plus :

- Collecte et vérification des données technico-économiques avec chiffrage des inventaires. Calcul des prix de revient fiscaux pour la valorisation des stocks de vin.
- Participation aux travaux de clôture d'exercice en collaboration avec le comptable.

Le conseiller se déplace au siège de l'exploitation 2 fois par an au minimum : une fois dans les 6 mois après la clôture de l'exercice, puis dans les 3 mois suivants pour rendre et commenter les résultats.

BÉNÉFICE CLIENT :

- Prestation individualisée, conseil personnalisé, écoute et analyse objective.
- Connaissance des spécificités agricoles et viticoles, du contexte économique, des réglementations et des programmes d'aides.
- Compétences techniques, juridiques, fiscales et sociales.
- Logiciels réalisés par les informaticiens de la Chambre d'agriculture en étroite concertation avec les conseillers. Ils permettent l'édition d'indicateurs de rentabilité détaillés et adaptés aux modifications de la PAC et à l'agriculture régionale, tout en intégrant des modalités de calcul convenues au niveau national.



DOCUMENTS REMIS :

- Un document annuel d'analyse de gestion présentant les résultats de votre entreprise, leur évolution sur 5 ans, les marges, coûts de production et prix de revient détaillés, une comparaison de ces chiffres aux moyennes de groupe, une simulation prévisionnelle sur N+1.
- Après le rendez-vous, un compte-rendu écrit de diagnostic et de conseils.



NOS ENGAGEMENTS :

- Possibilité d'étendre à tout moment à la demande de l'exploitant, et sans qu'il n'ait besoin d'établir un avenant, en fonction de besoins ponctuels tels que réflexion sociétaire, étude prévisionnelle, dossier particulier de demande de financement. Ce temps de travail sera alors inclus dans la facturation annuelle.
- Le conseiller transfère les données d'inventaires (surfaces, récoltes, stocks, avances cultures, etc.) qu'il a lui-même chiffrées à l'organisme chargé de tenir la comptabilité fiscale de l'exploitation.
- L'adhérent autorise le conseiller référent à récupérer les éléments de comptabilité directement chez son comptable, sur support papier ou informatique (compte de résultats, bilan, grand livre, tableau d'amortissements, tableaux de remboursement des emprunts...).
- Il autorise son conseiller et le service Économie à utiliser, de manière totalement anonyme, les données de gestion de son entreprise pour l'élaboration de moyennes de groupes et de référentiels technico-économiques.
- Les exploitants agricoles relevant du bénéfice forfaitaire, souhaitant un suivi TVA, pourront être accompagnés par le conseiller. L'exploitant pourra réaliser les enregistrements lui-même, bénéficiant d'un abattement de 50 % ou utiliser notre logiciel.



Infos pratiques

Contacts

Marielle Pascolo

03 89 20 97 18

marielle.pascolo@alsace.chambagri.fr

Estelle Boehler

03 88 19 16 95

estelle.boehler@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :

www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

